

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 19 janvier 2018 à 9h30

Le dix-neuf janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Agence de Développement des Hautes-Alpes s'est tenue sous la présidence de Monsieur **Patrick RICOU**, Président.

Il procède à l'établissement de la liste des présents, des excusés et des pouvoirs.
La feuille de présence a été émarginée par les personnes présentes.

Le Président constate que le quorum requis est atteint conformément à l'article 7.1 de la convention constitutive du groupement d'intérêt public.
L'Assemblée peut valablement délibérer.

Présents

80 personnes hors membres participaient à l'Assemblée Générale : entreprises, fédérations, syndicats, collectivités, acteurs du développement économique, touristique et agricole.

RICOU	Patrick
CONREAUX	Jean
FEROTIN	Bénédicte
GRENIER	Maryvonne
TENOUX	Gérard
VINCENT	Patricia
EYMEOD	Chantal
GALEA	Sylvie
ROUSSEL	Roland
BOUCHIE	Thierry
REYMOND	Jean-Michel
LELONG	Yves
FREYNET	Alain
VENTRE	Marc

Présents

VOLLAIRE	Pierre
BRUNET	Cédric
DERCOURT	Laurent
EYRAUD	Jean-Claude
GUEYDON	Marc
LEVOYER	Nicolas
MAGNIN	Matthieu
PELISSIER	Laure
SCARAFAGIO	Stéphane

Assistaient également à la séance :

FESTA	Yann	Cabinet BFH
ALLEMAND	Laetitia	Syndicat des Vignerons 05
ROGAZZO	Carmine	Communauté de Communes Champsaur-Valgaudemar
GARCIN	Michel	UPE 05
BADINIER	Matthieu	UPE 05
LE GALL	Didier	REGION Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
MORO-SIBILOT	Serge	REGION Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
AUBIN	Nathalie	Office de Tourisme Sources du Buëch

Absents excusés, pouvoirs

BERNARD	Jean-Marie	Excusé	Pouvoir
ALLOSIA	Béatrice	Excusée	Pouvoir
ARMAND	Florent	Excusé	
BLANC	Guy	Excusé	
BONNAFOUX	Joël	Excusé	
BOYER	Pascale	Excusée	
CANNAT	Marcel	Excusé	Pouvoir
CHAUVET	Carole	Excusée	Pouvoir
DISDIER	Marie-Noëlle	Excusée	Pouvoir
FROMM	Gérard	Excusé	
GALLAND	Daniel	Excusé	
GARCIN-EYMEOUD	Valérie	Excusée	
HUBAUD	Christian	Excusé	Pouvoir
MICHEL	Marine	Excusée	
MOSTACHI	Ginette	Excusée	Pouvoir
MURGIA	Arnaud	Excusé	Pouvoir
ODDOU	Rémy	Excusé	
PINET	Françoise	Excusée	
PARA	Lionel	Excusé	
POYAU	Aurélie	Excusée	
ROSSI	Valérie	Excusée	
SAUDEMONT	Bernadette	Excusée	
TENOUX	Gérard	Excusé	Pouvoir
TRUPHEME	Anne	Excusée	
VIOSAT	Marc	Excusé	
GORDE	Eric	Excusé	

Absents excusés, pouvoirs

MOTTE	Pierre-Yves	Excusé	
ALBRAND	Louis	Excusé	
BELLOT	Jacques	Excusé	Pouvoir
BREMOND	Max	Excusé	
BRUNEL	Philippe	Excusé	
CHAPIN	Anne-Marie	Excusée	
DRUJOS D'ASTROS	Cyrille	Excusé	
FAURE	Marie-Jeanne	Excusée	
FEROTIN	Bénédicte	Excusée	
FIORLETTA	Gilbert	Excusé	
LAKHDAR	Bruno	Excusé	
MICHEL	Thomas	Excusé	
PERNIN	Patrick	Excusé	
PIERRE	Gilles	Excusé	
PONS	Jacques	Excusé	
ALLEMAND	Marc	Excusé	
ARNAUD	Patrick	Excusé	Pouvoir
BAUDOUX	Didier	Excusé	
BERENGUEL	Victor	Excusé	Pouvoir
CATELAIN	Philippe	Excusé	
CHAIX	Patrick	Excusé	Pouvoir
CORNE	Xavier	Excusé	Pouvoir
DARINI	Fabienne	Excusée	Pouvoir
DELENATTE	Michel	Excusé	
GAILLAN	Nicole	Excusée	Pouvoir

Absents excusés, pouvoirs

GALLOT-LAVALEE	Xavier	Excusé	Pouvoir
HERMITTE	Guy	Excusé	
LEFEBVRE	Elodie	Excusée	Pouvoir
MOREDDU	Yannick	Excusé	
SAMUEL	Jérôme	Excusé	Pouvoir
THELENE	Laurent	Excusé	

Le Président, Patrick RICOU, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Entrée de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la gouvernance de l'Agence ;
- Modification de la Convention Constitutive ;
- Nomination des représentants au Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance ;

Le Président, Patrick RICOU, remercie les administrateurs présents et excuse Madame La Préfète.

Allocution du **Président Patrick RICOU** (document ci-joint).

I. Entrée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans la gouvernance de l'Agence

Intervention de Madame Chantal EYMEOD Conseillère Régionale, 2^{ème} Vice-Présidente Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Chantal Eymeoud est satisfaite de l'entrée de la Région dans la gouvernance de l'Agence. Avec ses particularités, ses diversités et ses besoins d'aménagement, notre territoire a des besoins économiques différents du littoral. Il est donc nécessaire que la Région mette en œuvre un travail de proximité avec les acteurs locaux et l'entité la plus appropriée est l'Agence de Développement des Hautes-Alpes.

Pour l'année 2017, des actions avaient été engagées et certaines n'ont pas suffisamment abouti. La nouvelle équipe régionale a décidé un redéploiement différent sur les projets de montagne : 50 millions d'euros sur les stations soit 10 millions d'euros sur les 5 ans à venir. La Région sera bien présente dans le choix des actions de développement économique de l'Agence. Pour cette première année, une convention de 240 000 euros a été passée avec l'Agence, cette enveloppe sera revue chaque année. Cette disposition est un gage d'efficacité des actions menées (investissements utiles et retours directs).

L'année 2018 est une année de concrétisation des actions de la Région par l'intermédiaire de l'Agence. **Chantal Eymeoud** se dit à nouveau très heureuse de cette collaboration, de ce travail de proximité avec l'Agence.

La Région a défini 12 Opérations d'Intérêt Régional (OIR). Marc Ventre et Chantal Eymeoud co-président l'OIR « Smart Mountain ».

Aujourd'hui et afin d'être plus efficace, la Région a décidé un redéploiement des actions des OIR qui passent de 12 à 8.

Chantal Eymeoud rappelle la venue du Président de la Région, Renaud Muselier le 03 février 2018 pour la présentation de la marque Alpes aux Orres, l'inauguration de la piscine d'Embrun et les vœux.

Le Président, Patrick RICOU, se félicite de l'entrée de la Région dans la gouvernance de l'Agence. La compétence économique est désormais dévolue à la Région qui porte les grands sujets économiques (rayonnement, développement, etc.). La Région pourra décliner des actions adaptées à notre département au travers de l'Agence et de ses partenaires (chambres consulaires, fédérations, etc.).

II. Modification de la Convention Constitutive

La Convention Constitutive avec les modifications a été transmise aux administrateurs par courriel.

Le Président indique les modifications apportées à la Convention Constitutive :

- Entrée de la Région dans la gouvernance de l'Agence : une vice-présidence, un représentant au COSS et membre du Directoire.
Chantal EYMEOUD, vice-présidente de la Région, a été désignée pour siéger.
- Loi NOTRe pour les intercommunalités : prise en compte du nouveau découpage, il y avait cinq communautés de communes qui siégeaient. Aujourd'hui, il existe neuf intercommunalités ; il est nécessaire que toutes les intercommunalités qui ont la compétence économique, soient représentées dans notre Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance (un représentant pour chacune des communautés de communes).
- Rééquilibrage de la gouvernance qui s'inscrit dans la lignée des financements.
- Toilettage du texte.
- A la demande de M. Pierre VOLLAIRE, maire de la commune des Orres, les communes membres fondateurs restent adhérentes à l'Agence. De plus, les communes qui ont la compétence tourisme pourront adhérer à l'Agence.

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie ce jour, le projet de modification de la Convention Constitutive, y compris la clause qui permet aux communes membres fondateurs ou communes ayant compétence tourisme d'adhérer à l'Agence.

Pas d'observation.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

DÉLIBÉRATION N° 1

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve à l'unanimité le projet de modification de la Convention Constitutive.

III. Nomination des représentants au Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance

Le Président, Patrick RICOU, indique que :

Le Département a désigné ses représentants, 11 conseillers départementaux désignés pour la durée de la mandature :

- Jean-Marie BERNARD, Président du Département des Hautes-Alpes
- Patrick RICOU
- Arnaud MURGIA
- Jean CONREAUX
- Christian HUBAUD
- Bernadette SAUDEMONT
- Valérie GARCIN-EYMEOUD
- Lionel PARA
- Valérie ROSSI
- Patricia VINCENT
- Pascale BOYER

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a désigné son représentant :

- Chantal EYMEOUD, Vice-Présidente de la Région

Les communautés de communes, communautés d'agglomération ont désigné leur représentant :

- Communauté de Communes du Briançonnais : Thierry BOUCHIE
- Communauté de Communes du Buëch-Dévoluy : Marc VENTRE
- Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar : Alain FREYNET
- Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras : Max BREMOND
- Communauté de Communes du Pays des Ecrins : Cyrille DRUJON D'ASTROS
- Communauté de Communes de Serre-Ponçon : Yves LELONG
- Communauté de Communes de Serre-Ponçon Val d'Avance : Patrick PERNIN
- Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch : Gérard TENOUX
- Commune de Gap : Bénédicte FEROTIN

Les Chambres Consulaires ont désigné leur représentant :

- Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes : Eric GORDE, Président
- Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes : Pierre-Yves MOTTE, Président
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes : Sylvie GALEA
- Inter-consulaire : Roland ROUSSEL

Il reste à élire les représentants des Collèges suivants :

- 5 représentants des organismes, fédérations et syndicats professionnels ;
- 1 représentant des personnes qualifiées.

1. Représentants des organismes, fédérations et syndicats professionnels.

Sont candidats :

- Marc GUEYDON : Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie 05 ;
- Stéphane SCARAFAGIO : Fédération du BTP 05 ;
- Laure PELLISSIER : Syndicat des Campings 05 ;
- Alain GERARD : Fédération des Gîtes de France 05 ;
- Nicolas LEVOYER : Offices de Tourisme du Champsaur-Valgaudemar et d'Orcières Merlette.

Sont élus à l'unanimité :

- Marc GUEYDON : Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie 05 ;
- Stéphane SCARAFAGIO : Fédération du BTP 05 ;
- Laure PELLISSIER : Syndicat des Campings 05 ;
- Alain GERARD : Fédération des Gîtes de France 05 ;
- Nicolas LEVOYER : Offices de Tourisme du Champsaur-Valgaudemar et d'Orcières Merlette.



2. Représentant des personnes qualifiées :

Est candidate :

- Laetitia ALLEMAND.

Est élue à l'unanimité :

- Laetitia ALLEMAND.

Fait à Gap, le 19 janvier 2018

Patrick RICOU

Président de l'Agence de Développement

Pièces jointes : Allocution du Président Patrick Ricou